

**Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal  
du 27 septembre 2011**

(Convocations adressées le 19/09/2011)

**Étaient présents** : THOMAS RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON ADAM BOUJU FOUBERT LBOUC DELAUNAY GRAND GUILLOUARD  
LEBRETON PICHEREAU TRETON                    **Absent** : RINGUENET-PECATE (non excusé)

**- Demande de subvention présentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique pour une classe de neige :**

Les membres du Conseil Municipal acceptent de verser une subvention de 7.250 € à l'association des parents d'élèves pour une classe de neige de 9 jours en Haute Savoie, soit 250 € par enfant (nombre 29). Une décision modificative du budget primitif 2011 est prise pour ajouter des crédits 7.250 € à l'article 6574 (subventions) par prélèvement à l'article 61522 (entretien bâtiments).

**- Remplacement de l'agent titulaire de la cantine pendant son arrêt maladie :**

M. le Maire est autorisé à payer la rémunération due à la personne qui remplace l'agent titulaire pendant son arrêt maladie. Par ailleurs, il sera proposé à l'agent d'animation de la garderie de suivre une formation de 4 jours à la cantine afin de répondre à d'éventuels futurs arrêts maladie ou autres.

**- Travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques rue vieux Métiers, de Gérard et la Brunetière : inscription éventuelle au titre du programme comité de choix,**

Les membres du Conseil Municipal acceptent de s'inscrire au programme dit comité de choix 2012 du SDEGM pour l'effacement de deux tranches des réseaux électriques et téléphoniques sur la rue des Vieux Métiers, rue de Gérard et rue de la Brunetière.

Réseau concerné	Estimation H.T du coût des travaux	Prise en charge SDEGM	Part de la Commune
<b>1ERE TRANCHE</b>			
Electricité	100.000	70.000,00	30.000,00
Télécommunication	51.428	15.428,40	35.999,60
Eclairage public	48.000	12.000,00	36.000,00
<b>TOTAL 1<sup>ère</sup> tranche</b>	<b>199.428,00</b>	<b>97.428,40</b>	<b>101.999,60</b>
<b>2EME TRANCHE</b>			
Electricité	90.500,00	63.350,00	27.150,00
Télécommunication	14.312,00	4.293,60	10.018,40
<b>TOTAL 2<sup>ème</sup> tranche</b>	<b>104.812,00</b>	<b>67.463,60</b>	<b>37.168,40</b>

**- Décisions modificatives du budget primitif**

a/ commune : Une somme de 550,00 € est ajoutée à l'article 275 (dépôts et cautionnements versés)

b/ service des eaux,

- recette : article 777/042 (quote-part des subventions d'investissement – écritures d'ordre) : + 1.300,00

**- Construction d'une Boulangerie Multiservice : examen de l'avant-projet de la SICA**

Les membres du Conseil Municipal après examen de l'avant-projet présenté par le maître d'œuvre acceptent celui-ci sous réserve que la largeur de passage entre la future boulangerie multiservices et le logement locatif de La Poste soit de 3,50 mètres maximum.

Fait à Ligniè-res-Orgères, le 28 septembre 2011

Le Maire,  
Signé Jean-Luc THOMAS